**Manuel Utilisateur**

**Forum**

**Auteur** :

**Version** : 1.12

**Gestion des changements de version**

*Ce tableau gère les modifications apportées au document au-delà de sa version initiale. Les petites modifications de type erreurs de frappe ou changements de syntaxe ne font pas l’objet d’un suivi. Toute nouvelle version du document ne conserve pas systématiquement les changements apportés lors de la version précédente.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Version** | **Date** | **Auteur** | **Objet de la mise à jour** |
| 0.1 | 24/02/2010 | DBEA | Version initiale |
| 1.0 | 26/03/2010 | APER | Version validée |
| 1.1 | 28/08/2010 | MLEP | Mise à jour des captures d’écran |
| 1.2 | 18/10/2010 | MMIE | Mise à jour du manuel |
| 1.3 | 29/11/2010 | DBEA | Validation |
| 1.4 | 18/02/2011 | MMID | Mise à jour du manuel |
| 1.5 | 04/03/2011 | KABR | Validation |
| 1.6 | 15/03/2011 | VLUE | Mise à jour version 1.4.20 |
| 1.7 | 19/03/2011 | KABR | Validation |
| 1.8 | 27/06/2011 | ACLO | Mise à jour version 1.5 |
| 1.9 | 07/07/2011 | KABR | Validation |
| 1.10 | 24/10/2011 | MMID | Mise à jour |
| 1.11 | 21/12/2011 | LZIN | Mise à jour version 1.6 |
| 1.12 | 22/02/2012 | SLAI | Mise à jour évolutions ergonomiques V1.6 |

**Droit d’auteur**

[](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/)Ce texte est disponible sous contrat Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

**Sommaire**

[1 Introduction 4](#_Toc317797066)

[1.1 Accès aux contenus 4](#_Toc317797067)

[1.2 Repères visuels 4](#_Toc317797068)

[1.3 Conseils d'utilisation 5](#_Toc317797069)

[2 Présentation du service Forum 6](#_Toc317797070)

[2.1 Accès au service Forum 6](#_Toc317797071)

[2.2 Présentation du service 6](#_Toc317797072)

[2.3 Quels sont les droits d’accès par profil ? 7](#_Toc317797073)

[2.4 Comment se repérer dans le forum ? 8](#_Toc317797074)

[3 Consulter un forum 10](#_Toc317797075)

[3.1 Comment consulter un forum ? 10](#_Toc317797076)

[4 Mettre à jour un forum 12](#_Toc317797077)

[4.1 Comment écrire un message dans un forum ? 12](#_Toc317797078)

[5 Créer un forum 15](#_Toc317797079)

[5.1 Comment définir les droits des utilisateurs accédant au forum ? 15](#_Toc317797080)

[5.2 Comment insérer des messages ? 22](#_Toc317797081)

[5.3 Comment modérer les messages postés sur un forum ? 24](#_Toc317797082)

[6 Supprimer un forum 25](#_Toc317797083)

[6.1 Comment supprimer un forum ? 25](#_Toc317797084)

# Introduction

## Accès aux contenus

Ce manuel utilisateur décrit toutes les fonctionnalités du service Forum, actuellement disponibles dans l’ENT.

Selon les choix de votre collectivité, certaines fonctionnalités seulement peuvent être activées dans l'ENT de votre établissement. Nous vous invitons donc à consulter les chapitres décrivant les fonctionnalités activées et accessibles pour vous, depuis le menu principal de navigation.



## Repères visuels

Les repères visuels décrits ci-dessous sont destinés à faciliter votre lecture, ainsi qu’à attirer votre attention sur des points de vigilance ou des astuces permettant d’améliorer votre utilisation du service concerné.

Légende

* Action utilisateur
* Présentation de l’écran ou Résultat à l’écran
* Action à faire par le correspondant déploiement
* Point d’attention
* Astuce

## Conseils d'utilisation

L'utilisation de la touche retour du navigateur est fortement déconseillée : celle-ci affiche des pages enregistrées par votre navigateur, ne représentant plus la réalité du service consulté.

Chaque service fournit tous les liens nécessaires pour se replacer selon votre souhait dans l'application. Les informations présentées sont alors parfaitement cohérentes avec le contenu des informations que vous consultez ou que vous venez de créer.

* La barre horizontale en dessous de la barre de menu contient ce qu'on appelle dans le jargon des interfaces Web : le fil d'Ariane. Le fil d'Ariane indique le chemin de navigation conduisant sur la page courante et permet de revenir à n'importe quelle page du chemin de navigation. Le fil d'Ariane est la bonne manière de revenir en arrière sans utiliser la touche retour du navigateur.

# Présentation du service Forum

## Accès au service Forum

Le forum est un **service de Communication**. Il fait partie des services initiaux, disponibles en standard dans l’ENT.

\* Services disponibles selon collectivité.

Il est **accessible de deux façons** :

* A partir de la rubrique Communication (voir exemple ci-dessus),
* A partir de la page d’accueil de l’ENT, si l’établissement a choisi de le proposer sur sa page publique d’établissement.

## Présentation du service

Le service Forum permet à un utilisateur :

* D’échanger des messages avec d’autres utilisateurs pour avoir une discussion sur un thème particulier, en direct, au moment de la création du forum ou programmé à l’avance,
* A partir du service Forum, de consulter tous les forums auxquels il est inscrit, quel que soit son profil (gestionnaire ou abonné),
* De modérer les échanges sur un forum s’il en est gestionnaire (cacher ou supprimer des messages ajoutés par un utilisateur).

## Quels sont les droits d’accès par profil ?

* Tous types de profils peuvent être gestionnaires : c’est l’administrateur local/ correspondant ENT qui définit, dans la console d’administration qui a accès aux forums (i.e. qui a des droits en consultation) et qui est gestionnaire (i.e. qui a des droits en écriture).
* L’administrateur local/correspondant ENT a la possibilité de réattribuer les droits de gestion à un utilisateur en particulier via la console d’administration.



\*Disponible selon collectivité.

* Au sein de chaque forum, le gestionnaire alloue des droits d’écriture et/ou de lecture aux autres utilisateurs quel que soit leur profil. Ces paramètres ne sont pas modifiables dans la console d’administration, dans la version actuelle de l’ENT.
* Le gestionnaire du forum a la possibilité de déléguer ces droits de gestionnaire du forum à un utilisateur au sein de l’établissement. Ces paramètres ne sont pas modifiables dans la console d’administration, dans la version actuelle de l’ENT.
* Le gestionnaire modère le forum qu’il gère en cachant ou supprimant des messages.

## Comment se repérer dans le forum ?

La **page d’accueil** du forum présente à l’utilisateur les différents forums auxquels il a accès, en lecture et/ou écriture. Elle se décompose en plusieurs parties :



* **1 : Un fil d’Ariane** : il permet à l’utilisateur de se repérer dans sa navigation et de retrouver la page d’accueil de ses forums à tout moment,
* **2 : La liste des forums de l’utilisateur** : l’utilisateur retrouve les forums auxquels il est inscrit. Il peut voir à partir de la page d’accueil le nombre de messages échangés sur ses forums, peut demander à être notifié des nouveaux messages dans ce forum (la petite enveloppe en bout de ligne ; cette notification se trouvera en page d’accueil dans la rubrique « Nouveau(x) Forum(s) ») et, s’il est gestionnaire, il peut modifier les forums,
* **3 : La barre d’outils** : elle permet à l’utilisateur gestionnaire de créer un nouveau forum ou d’en supprimer un existant et à tous les utilisateurs de convertir le forum au format PDF pour pouvoir l’imprimer (cliquer sur l’icône PDF sur la barre d’outils).
* **4 : L’aide en ligne** : elle permet à l’utilisateur d’accéder au manuel utilisateur décrivant toutes les fonctionnalités du service Forum, actuellement disponibles dans l’ENT.

Lorsque l’utilisateur ouvre un forum à partir de la liste sur la page d’accueil du service, il accède au forum et peut, s’il en a les droits, consulter les messages postés ou écrire un message.

La page de consultation/écriture d’un forum se présente de la façon suivante : 2011-12-21_1525.png



* **1 : L’encadré chapeau** : permet à l’utilisateur de connaître :
  + Le titre du forum dans lequel il se trouve,
  + Qui a créé le forum,
  + La date et l’heure de création du forum.
* **2 : La liste des messages échangés** :
  + Les messages échangés dans le forum sont classés du plus ancien au plus récent,
  + L’utilisateur habilité en lecture ou écriture peut demander à être notifié des nouvelles réponses à ce message (cette notification se trouvera en page d’accueil dans la rubrique « Nouveau(x) Forum(s) »),
  + L’utilisateur habilité en écriture peut répondre directement à un message,
  + L’utilisateur habilité en écriture peut ajouter un nouveau message qui s’affichera en dessous des messages précédents,
  + Chaque message est caractérisé par le nom de l’utilisateur qui l’a écrit et la date et l’heure de publication.
* **3 : L’encart permettant la saisie des messages**

# Consulter un forum

## Comment consulter un forum ?

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

Un utilisateur habilité à accéder à un forum en consultation peut consulter les messages publiés dans le forum en quelques clics. Il ne peut pas répondre aux messages ni en créer de nouveaux.

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | A partir de la page d’accueil du service forum, vous pouvez cliquer sur le forum que vous souhaitez consulter :  Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\accueil_forum.png   * Sur la page d’accueil, sélectionner le forum que vous voulez consulter en cliquant sur le titre.   Attention, dans l’exemple ci-dessus, l’utilisateur est un enseignant et a donc des droits de gestionnaire. Le pictogramme Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\bouton_créer_un_forum.png indique qu’il peut créer un nouveau forum s’il le souhaite à partir de sa page d’accueil. |
|  | * Au sein du forum ouvert, consulter les différents types de messages échangés :   2011-12-21_1525.png  Vous pouvez consulter deux types de messages :   * + Les messages postés directement par les utilisateurs et qui s’inscrivent dans l’ordre d’écriture : du plus ancien au plus récent,   + Les messages en réponse à un message spécifique : pour consulter ce type de message, cliquer sur  pour dérouler le message.   Si le gestionnaire du blog a choisi une modération a priori, votre message n’apparaîtra que lorsqu’il l’aura validé  MODERATION message |

# Mettre à jour un forum

## Comment écrire un message dans un forum ?

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

Un utilisateur habilité (ayant des droits en écriture) peut écrire des messages dans un forum qu’il a créé ou sur lequel il a été invité par le gestionnaire du forum.

L’utilisateur peut :

* **Ecrire un nouveau message** dans le forum. Ce message s’affichera alors à la suite des messages précédents,
* **Réagir sur un message précédent** en particulier.

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\accueil_forum_2.png   * A partir de la page d’accueil du service Forum, entrer dans un forum sur lequel vous avez des droits en écriture : * Il est possible de trier les forums existants par nom, date et auteur. |
|  | * Accéder au forum et, dans un premier temps, poster un nouveau message sur le forum :   2011-12-21_1525.png   * **Ecrire votre message** dans le champ « Votre nouveau message ». * Cliquer sur « Ajouter un message », ce qui vous permet de **valider** le message. |
|  | * Dans un deuxième temps, répondre à un précédent message en particulier :      * Cliquer sur le bouton « **Répondre** » à droite du message sur lequel vous souhaitez réagir.   2011-12-21_1525.png   * Dans le champ en libre saisie, écrire votre message en réponse au message affiché juste au dessus. * Cliquer sur « Ajouter un message », ce qui vous permet de **valider** le message. |
|  | * Vos deux messages ont bien été créés et se retrouvent dans la liste des messages du forum :   2011-12-21_1525.png   * Le message créé ex-nihilo est disponible en fin de liste. * Le message de réponse est disponible juste au dessous du message sur lequel vous avez réagi.   Si le gestionnaire du blog a choisi une modération a priori, votre message n’apparaîtra que lorsqu’il l’aura validé  MODERATION message |

# Créer un forum

## Comment définir les droits des utilisateurs accédant au forum ?

Seuls les profils gestionnaires peuvent créer un forum. Ces droits sont définis dans la console d’administration par l’administrateur local/correspondant ENT.

L’administrateur local/correspondant ENT a la possibilité de réattribuer les droits de gestion à un utilisateur en particulier via la console d’administration.

Les gestionnaires créent les forums et définissent les droits des utilisateurs dans ces forums : en lecture et/ou en écriture :

* **Le droit d’accès en lecture** permet à l’utilisateur de consulter le forum, c'est-à-dire de lire les messages postés par les utilisateurs qui ont des droits en écriture.
* **Le droit d’accès en écriture** permet à l’utilisateur de consulter le forum, et d’ajouter à son tour des messages, soit en réponse à un message déjà posté, soit un message indépendant ; et de supprimer ses propres messages postés.
* **Les utilisateurs concernés par un nouveau forum (en lecture ou en écriture) en sont notifiés en page d’accueil :**

****

* Le gestionnaire définit en plus le type de modération (a posteriori ou a priori).
* Le gestionnaire du forum a la possibilité de déléguer ces droits de gestionnaire du forum à un utilisateur au sein de l’établissement. Ces paramètres ne sont pas modifiables dans la console d’administration, dans la version actuelle de l’ENT.

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

Le gestionnaire du forum définit les droits des différents groupes et utilisateurs sur le forum au moment de la création. A tout moment, par la suite, il peut revenir sur les droits et accès pour les modifier (ajouter, modifier ou supprimer des droits).

Le gestionnaire du forum a la possibilité de déléguer ces droits de gestionnaire du forum à un utilisateur au sein de l’établissement (lecture/ écriture / suppression).

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | A partir de la page d’accueil du service forum, créer un nouveau forum :  Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\accueil_forum_2.png   * Cliquer sur l’icône « **Créer un nouveau forum** » à droite dans la barre d’outils. |
|  | * Définir les options de votre forum :      * Donner un **titre** à votre forum, * Définir l’état du forum :  * + Ouvert,   + Ouvert pour consultation : permet uniquement la consultation des messages,   + Fermé. * Préciser la **modération** du forum :   + « Nouveaux messages visibles » : correspond à une modération a posteriori ; il est possible de supprimer ou cacher les messages une fois qu’ils auront été publiés,   + « Nouveaux messages masqués » : correspond à une modération a priori ; les messages sont accessibles au gestionnaire pour validation avant qu’ils ne soient publiés.   MODERATION message   * Ne pas oublier d’**enregistrer**. * Choisir des mots pertinents et significatifs pour le nom et la description du forum : ils permettront aux utilisateurs de retrouver facilement le forum via la recherche. * Via la recherche avancée, les utilisateurs peuvent également retrouver un forum en recherchant le nom de l’auteur, le contenu ou la date de création du forum. |
|  | * Une fois le forum créé (message de création en vert), définir les droits et permissions :      * Cliquer sur « Droits et permissions ». |
|  | * Définir les droits des groupes et utilisateurs sur le forum :   2011-12-23_1507_001.png   * Cliquer sur le bouton  pour ajouter un groupe d’utilisateurs, * Dans la fenêtre qui s’ouvre, **rechercher le ou les groupes à habiliter** via l’annuaire ou le carnet d’adresse :   DROITS ET PERMISSION renommage des boutons   * Dans la fenêtre de recherche, sur l’onglet annuaire, préciser le nom du groupe recherché, puis choisir un établissement. Eventuellement, si besoin, renseigner le type de groupe Scolarité ou ENT, le profil et/ou le niveau pour une recherche plus détaillée. * Cocher le ou les groupes à habiliter.   2011-12-23_1518.png   * Dans la fenêtre de recherche, sur l’onglet carnet d’adresse, préciser le groupe recherché. * Faire la **même manipulation avec les utilisateurs**. * Le gestionnaire du forum est par défaut enregistré comme utilisateur ayant des droits en lecture et écriture. |
|  | * Donner les droits en lecture et écriture aux groupes et utilisateurs identifiés :   2011-12-23_1529.png   * Pour chaque groupe/utilisateur, **cocher le ou les droits accordés** sur le forum : lecture et/ou écriture, * Cliquer sur **Enregistrer**. |
|  | * Les habilitations sont prises en compte :   2011-12-23_1532.png  **7** |
| pastille chiffre.png | * Déléguer les droits de gestionnaire :   2011-12-23_1532.png   * Cliquer sur le bouton 2011-12-23_1552.png pour déléguer les droits de gestionnaire à un utilisateur,   DROITS ET PERMISSION renommage des boutons   * Dans la fenêtre qui s’ouvre, **rechercher le ou les groupes à habiliter** via l’annuaire ou le carnet d’adresse. |

## Comment insérer des messages ?

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

Le contenu d’un forum correspond aux messages écrits par les utilisateurs ayant les droits en écriture.

L’exemple ci-dessous montre comment le gestionnaire peut insérer directement un message dans un forum qu’il vient de créer.

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | Le forum a été créé (voir 4.1) et les habilitations ont été validées. Le contenu peut maintenant être ajouté :     * Cliquer sur « Accéder au contenu ». |
|  | * A partir de la page du forum, il est maintenant possible d’ajouter un ou plusieurs messages : |

## Comment modérer les messages postés sur un forum ?

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

Une fois le forum créé, le gestionnaire a défini les modalités de modération des messages du forum.

Dans le cas où il a défini une modération a priori, les messages lui arrivent sans être publiés. C’est lui qui décide de les rendre visibles dans le forum.

Dans le cas où il a défini une modération a posteriori, les messages sont visibles dans le forum mais le gestionnaire peut les supprimer ou les masquer quand il le souhaite.

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | Une fois le forum créé (voir 4.1) et les premiers messages écrits, il est possible de modérer les messages :  4.png   * Modérer les messages soit en cliquant sur « **Masquer** » (si modération a posteriori) ou « **Montrer**» (si modération a priori) soit en cliquant sur « **Supprimer**. |
|  | * Les messages supprimés disparaissent de la liste, et les messages masqués sont signalés par un petit pictogramme rouge : |

# Supprimer un forum

Seuls les profils gestionnaires peuvent supprimer un forum qu’ils ont créé.

Un gestionnaire ne peut pas, en revanche, supprimer un forum créé par un autre gestionnaire.

Tout utilisateur, auteur d’un message sur un forum, peut supprimer son message même s’il n’est pas gestionnaire du forum.

## Comment supprimer un forum ?

|  |  |
| --- | --- |
| MCj04348100000[1] | **Description** |

L’utilisateur gestionnaire supprime un forum très rapidement à partir de la page d’accueil du service forum.

|  |  |
| --- | --- |
| action | **Pas à pas** |

| **Etapes** | **Description** |
| --- | --- |
|  | * A partir de la page d’accueil du service forum, cliquer sur le bouton  après avoir sélectionné le forum à supprimer :   Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\supprimer_forum.png   * **Sélectionner** le ou les forum(s) à supprimer en cochant la case précédant les titres des forums concernés. * Cliquer sur la croix de **suppression.** |
|  | * Un message vous demande de valider la suppression :   Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\confirmation_suppression_forum.png   * Cliquer sur « OK ». |
|  | * Le forum est supprimé : il n’apparaît plus dans la liste des forums sur la page d’accueil du service :   Z:\04 - Acc&Deploiement\10 - Documents neutres\99 - Captures_écran\forum_supprimé.png |